

2) Modes d'accès à l'information

L'accès aux informations s'opère grâce à un ensemble de modes d'accès (voir le tableau, page 128 du manuel scolaire).

3) Les modes de classement des informations

L'ensemble des informations produites ou reçues par l'entreprise doivent être bien organisées afin d'en faciliter l'accès.

Le choix du mode de classement dépend de plusieurs critères :

- ↻ La fréquence de consultation : combien de fois nous consultons les données ?
- ↻ La nature des documents.
- ↻ Le volume et la prolifération des documents.
- ↻ La visualisation du plan de classement dans le meuble de rangement.
- ↻ La nature du matériel de classement : unité de rangement fixe (armoires, casiers), unité de rangement mobile (meuble rotatif, classeur basculant, classeur à tiroir).

Pour les modes de classement, veuillez voir le tableau, page 130 du manuel scolaire.